

fait que les meilleures données statistiques et les meilleures analyses que nous ayons de tout le problème nous sont venues du comité du Sénat sur la main-d'œuvre, il y a une couple d'années. Une grande partie de la documentation s'appliquait pertinemment à la situation qui existait alors, mais tout cela semble s'être estompé. A l'heure actuelle, le ministère du Travail recourt à un programme d'urgence pour tenter de remédier à cet état de choses. Le ministre et le sous-ministre de l'Industrie s'empresent de recruter tout un groupe de personnes qui vont entreprendre la tâche, définie dans la loi, d'évaluer l'effort national qu'exige le développement régional. Il suffit de voir quelle formule on a trouvée ici en ce qui touche les régions désignées pour constater que, au départ, ces gens ne disposent d'aucun outil économique qui soit souple ou précis.

J'aimerais vous citer un ou deux exemples qui se rattachent à ma région. Je dirais aux deux ministres en cause—en réalité, il y en a trois, si l'on ajoute le ministre du Travail—que la répartition selon l'âge de la population d'une région pèse beaucoup plus lourd dans la balance que le seul nombre des chômeurs au cours de l'été. Outre la répartition selon l'âge et, par conséquent, le nombre de personnes qui sont à la veille de faire partie de la main-d'œuvre, il faudrait envisager les perspectives de transformation de telle ou telle région par rapport à d'autres qui offre de meilleures chances d'expansion. D'autres précisions à obtenir ont trait à ce qu'on pourrait appeler les ramifications particulières de la production industrielle. Il faut nous renseigner beaucoup plus sur les conséquences de l'établissement d'une nouvelle usine quant à l'augmentation réelle du nombre des emplois.

Dans ma région, une des choses qui est vraiment ridicule, c'est que nous avons fait une étude qu'approuvait le ministère fédéral du Travail, même si, il y a deux ans, il ne pouvait nous fournir une aide statistique ni aucun économiste. Le gouvernement provincial n'a pas pu être d'un plus grand secours quant à la statistique, parce qu'il n'était pas en meilleure posture dans ce domaine que le gouvernement fédéral; en fait, sa situation était peut-être encore moins bonne. Nous avons institué une commission officieuse qui a été considérée comme assez sérieuse. Elle a publié son rapport et nous savons maintenant combien la situation est grave. Cependant, nous ne pouvions pas, il s'en faut, être classés parmi les régions désignées, à cause du genre particulier de l'économie sur laquelle reposent nos industries.

Par suite de la mécanisation de l'industrie du bois au cours des cinq ou six dernières années, on coupe maintenant le bois à pâte

dans les forêts en été plutôt qu'en hiver. Il s'ensuit que l'été, qui était habituellement une période de relâche pour les bûcherons, est maintenant une saison d'activité, alors que l'hiver est la saison difficile. L'hiver est aussi une dure période pour ceux qui travaillent dans l'industrie des transports et dans le commerce des céréales.

Cette transition ou transformation partielle survenue dans l'industrie du bois ne se manifeste pas encore dans les chiffres d'après lesquels on définit les régions désignées et pourtant il est indéniable qu'il s'agit de l'une des faiblesses de notre économie à l'heure actuelle. L'hiver il y a un nombre considérable de chômeurs. L'été les choses vont assez bien. Nous nous trouvons à être un entrepôt de l'Ouest et la plupart du gros trafic qui s'achemine d'un littoral à l'autre passe par là du fait que nous avons du travail dans les bois pendant l'été à couper du bois pour nos fabriques de papier.

La situation n'est guère reluisante, d'après notre Commission du Nord-Ouest ontarien sur l'emploi. Voici comment on peut l'expliquer d'une façon bien simple. Entre 1951 et 1961, la population de nos villes jumelles s'est accrue de plus de 25,000 personnes. Autrement dit, nous avons vraiment participé à la grande prospérité des années 50. Des jeunes y sont venus et s'y sont mariés, bien des gens y ont installé leur foyer et nous sommes, à l'heure actuelle, débordés par la construction d'écoles afin de parer à l'afflux des enfants entrant dans les écoles secondaires. Mais, alors que nous devrions faire des projets et profiter des mesures d'encouragement pour résoudre les problèmes deux, trois, ou quatre ans d'avance lorsque ces jeunes arriveront sur le marché du travail, par suite du critère particulier à base de chiffres dont on s'est servi pour établir la formule, nous n'allons pas pouvoir profiter du tout de ces avantages. Le rapport signale que notre population a augmenté de 35 p. 100 et que les occasions d'emploi ont augmenté, pendant cette période, de 12 p. 100, ce qui a immédiatement abouti à une augmentation du chômage, surtout depuis 1956. A l'heure actuelle, il y a environ trois fois plus de personnes qu'en 1956 et plus de six fois plus qu'en 1951 qui s'inscrivent à l'assurance-chômage. L'accroissement démographique aura les incidences les plus fortes sur le marché de l'emploi entre 1963 et 1970. En somme, la crise a presque éclaté, mais elle ne se reflète pas encore dans les données statistiques actuelles. Toutefois, il faut dès maintenant implanter des usines et accorder des stimulants à ce genre de projet; il s'agit de démarrer. Nous ne pouvons réellement dériver aucun bénéfice de la formule actuelle.